



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chercheurs

Question écrite n° 17827

Texte de la question

M. Éric Jalton attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la fuite inquiétante des « cerveaux » vers le Canada et les États-unis. En effet, 2 % des scientifiques français partent en Amérique du nord et 40 % des chercheurs français de premier rang seraient aux États-unis. Face à cette réalité préoccupante, il lui demande ce que le Gouvernement compte faire afin de favoriser le retour des hauts potentiels en France.

Texte de la réponse

L'étude citée montre que sur deux disciplines, économie et biotechnologies, les universitaires français expatriés sont d'excellente qualité parmi les plus productifs en recherche. Il s'agit néanmoins d'une étude ponctuelle, non généralisable à l'ensemble des disciplines. Elle constate par ailleurs que la France est, de l'ensemble des pays européens, celui qui « exporte » la proportion la plus faible de ses docteurs et de ses diplômés d'enseignement supérieur, notamment vers l'Amérique du Nord. Il est tout à fait profitable que des doctorants ou des docteurs aient une expérience scientifique dans un pays étranger à condition que des mécanismes puissent, en parallèle, être mis en place pour favoriser l'attractivité des recrutements dans notre pays. Les compétences élargies données aux universités par la loi « libertés et responsabilités des universités » du 10 août 2007 en matière de recrutement, de rémunération et de modulation de service des enseignants-chercheurs, les chaires d'excellence financées par l'Agence nationale de la recherche, les réflexions en cours sur les métiers de chercheur et d'enseignants-chercheurs, dans le cadre des commissions présidées par Jules Hoffmann et Rémi Schwarz, et qui prennent en compte ces préoccupations d'attractivité, vont permettre de mettre au point rapidement des mesures concrètes sur cette question. Et l'exemple de Jean Tirole, médaille d'or du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), montre qu'il est possible de faire rentrer en France des scientifiques de très grande valeur, sous réserve de leur offrir des conditions attractives de travail.

Données clés

Auteur : [M. Éric Jalton](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17827

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 février 2008, page 1540

Réponse publiée le : 29 juillet 2008, page 6566